

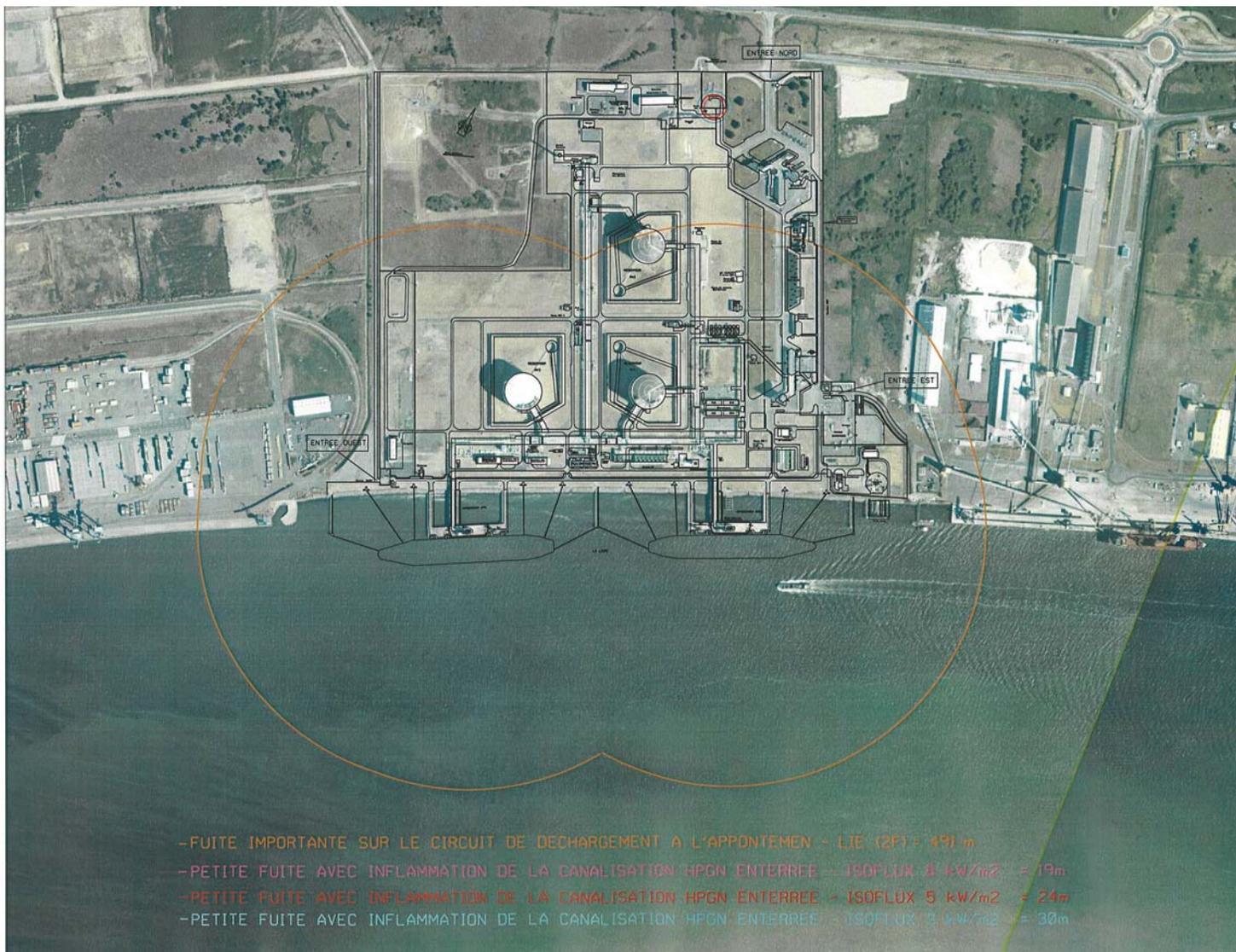
# EXEMPLES DE « DISTANCES D'EXCLUSIONS » TERMINAUX FRANÇAIS

- Zones de maîtrise de l'urbanisation
  - Limitation de la densité de population
  - Interdiction de certains usages des sols
  - Actuellement, définition de deux zones Z1 et Z2
  - La zone Z1, la plus rapprochée, se compare le mieux aux zones d'exclusion de la norme CSA Z276
- Montoir-de-Bretagne
  - Z1 : 550 m
- Fons-Tonkin
  - Z1 : 400 m
- Fos-Cavaou (terminal en construction)
  - Zones définies à partir des enveloppes des isoflux du rayonnement thermique de 3 et 5 kW/m<sup>2</sup> des scénarios crédibles
  - Environ 500 m autour de la jetée
  - Environ 240 m autour des installations terrestres



# Exemple de Montoir-de-Bretagne

## Cartographie proposée pour l'instruction des PPRT

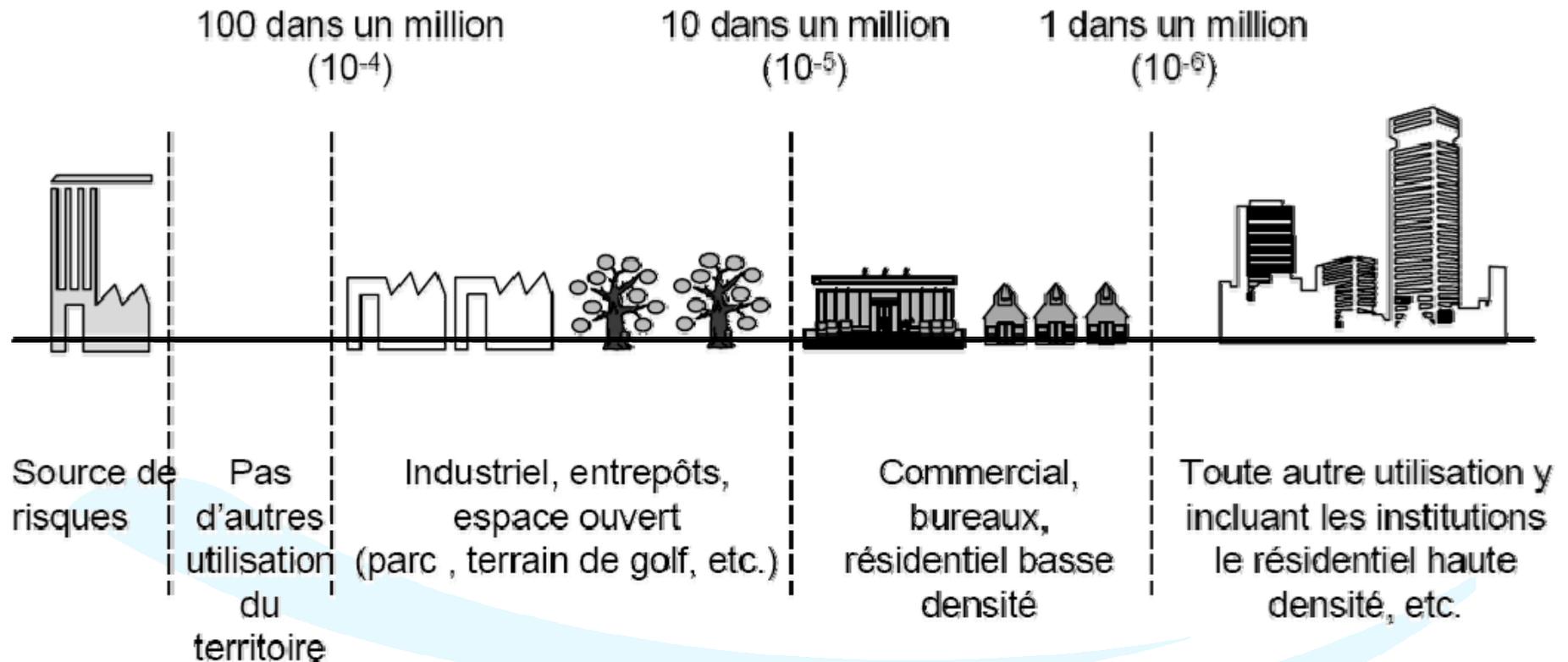


## REPENTIGNY (ex-ville de Le Gardeur)



# CRITÈRES D'ACCEPTABILITÉ DU RISQUE DU CCAIM POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CCAIM = Conseil Canadien des Accidents Industriels Majeurs



# RÉSEAU DE TRANSPORT

## Distribution en Amérique du Nord

---

- Réseau de transport au Canada 140 000 km
- Réseau de transport aux États-Unis 480 000 km
- Réseau de distribution au Canada 400 000 km
- Réseau de distribution aux États-Unis 3 000 000 km

